

Image not found or type unknown



## Mise en cause d'un contrat

Par **sidibé**, le **01/07/2009** à **15:17**

Bonjour,

une entrepaise signe un contrat avec une société de gardiennage, quelque jour après la signature le DG de l'entreprise met en cause le contrat.  
quel chemain la société de gardiennage doit suivre pour rentrer dans droits?